



**Pouvoir  
Organisateur**

**Ecole libre des  
carrières**





# Un engagement qui a du sens

Les écoles sont organisées par des Asbl constituées de bénévoles qui exercent collectivement la responsabilité de l'organisation et de la gestion de chaque établissement scolaire

S'engager dans un Pouvoir Organisateur, c'est avant tout offrir son savoir-faire à la communauté. Ou tout simplement son expérience et son bon sens. Ce savoir-faire peut prendre différentes formes, comme une expertise en gestion, organisation, finance, aide juridique, en bâtiment et infrastructures ou tout autre domaine utile à la vie scolaire.



## **Un engagement concret et mesurable**

En termes de temps, votre engagement peut revêtir différentes formes, selon vos disponibilités et l'implication que vous souhaitez investir.

La base générale est de 9 réunions de PO sur une année, mais peut varier selon les tâches ou les projets que vous souhaiterez mener à bien.

Autrement dit, il y a une place pour chacun, dans un calendrier maîtrisable, et selon la volonté propre de chacun.

# Rôle du P.O. au quotidien

1



Garantir (vigilance et contrôle) la bonne gestion dans tous les domaines : pédagogie, animation pastorale, finances, administration – organisation scolaire, gestion du personnel, infrastructures et patrimoine, sécurité et bien-être, communication et relations.

2

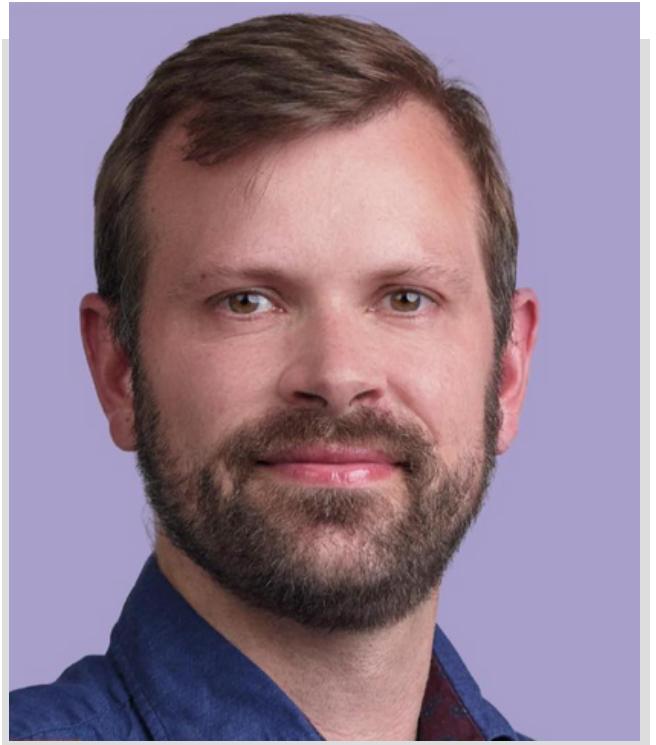


Avoir une vision de l'avenir et en tenir compte dans tous les domaines de la gestion.  
(prévision)

3



Garantir les bonnes relations avec les partenaires proches (les centres PMS, les autres écoles et PO, les services diocésains, des associations locales...) et veiller à positionner l'association (et l'école) dans son environnement (assurer la participation et la communication).



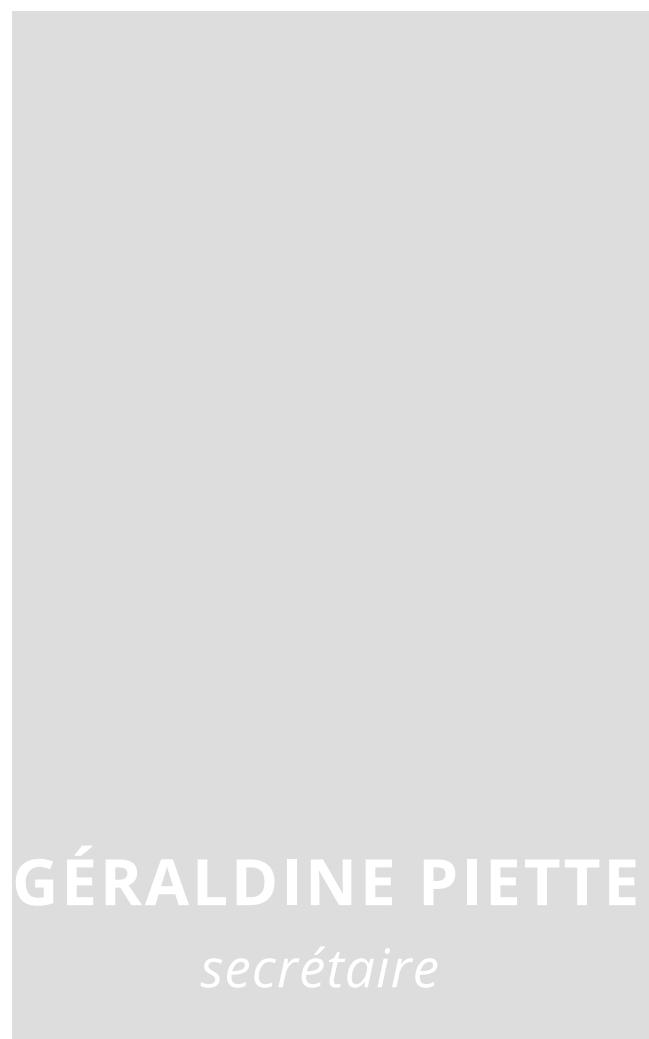
**CÉDRIC JACMAIN**  
*président de PO*



**ELISE BOUCHELET**  
*secrétaire FF  
administratrice*



**MARIE DURAY**  
*administratrice*



**GÉRALDINE PIETTE**  
*secrétaire*